

M. Brais, de Ste. Anne du bout de l'Île à St. Luc.
 M. Lanarre, de St. Césaire à Ste. Anne du bout de l'Île.
 M. Turcot, de St. Valentin à St. Césaire.
 M. Ronisse, de St. Paul à St. Valentin.
 M. T. L. Brassard, de Ste. Elisabeth à St. Paul.
 M. Quevillon, de St. Hilaire de Rouville à Ste. Elisabeth.
 M. Chs. La Roche, de Lacadie à St. Jean Dorchester.
 M. Ricard, de St. Marc à Lacadie.
 M. Guyon, du vicariat de Sorel à St Gabriel du Lac Maskinongé.
 M. Moreau, missionnaire des Allumettes à St. Joseph de Soulange vulgo des Cèdres.
 M. Jeannette, missionnaire aux Allumettes.
 M. Colgan, à St. Hermas, St. André et Grenville.
 M. Cholet, du collège Chambly à Rawdon.
 M. Marsolais, du vicariat de Berthier à celui de Sorel.
 M. Provençal, du collège de Chambly au vicariat de la cure.
 M. Groux, vicaire à St. Clément de Beauharnois.
 MM. Dagenais et Berthiaume à Ste. Thérèse.
 M. T. P. P. Filiatral, ex-curé de St. Hermas, en retraite à Berthier saute de santé.

Voici les nouveaux candidats annoncés depuis notre dernière feuille :

M. Jos. Cauchon, pour le comté de Montmorency ;
 M. G. W. Hoyle, pour le comté des Deux-Montagnes ;
 M. T. Bouthillier, pour le comté de St. Hyacinthe.
 M. L. Guillet pour le comté de Champlain.

Nous donnons aujourd'hui la liste des élections qui ont déjà été fixées, avec le jour où elles auront lieu et les noms des officiers-rapporteurs.

Officier-Rapporteur.	Octobre.	Places.
Cité de Montréal,	J. Young,	15 Place d'Armes.
Champlain,	M. Filteau,	9 Champlain.
Rouville,	Albertin,	15 St. Athanase.
Chambly,	D. Laroque,	15 Chambly.
Richelieu,	Ch. Bazin,	15 St. Ours.
Huntington,	J. B. Varin,	15 St. Philippe.
Yamaska,	Wm. Pitt,	15 St. François.
St. Hyacinthe,		21 St. Hyacinthe.

Nous apprenons à l'instant qu'il vient d'y avoir malheureusement quelques troubles à l'assemblée de Champlain que l'officier rapporteur fit avant-hier, pour nommer un membre. Nous ne savons au juste de quel côté a commencé le désordre.

Nous ne savons si nous sommes dans l'erreur, mais nous craignons fort que l'agriculture ne soit encore longtemps dans le pitoyable état où nous la voyons aujourd'hui. Le sort que vient d'éprouver l'*Artisan* qui, comme l'on sait, était en grande partie consacré à cette branche et dont l'éditeur vient d'annoncer la suspension faute de moyens, par la négligence de ses souscripteurs à lui faire tenir le montant de leurs abonnemens, fait assez comprendre l'apathie des agriculteurs. Il serait donc nécessaire que la législature s'occupât activement de cette première base de notre existence et de nos ressources temporelles. Mais il est douteux que cela se fasse encore prochainement. La liste des candidats présente peu de chance jusqu'à présent pour les cultivateurs. Du moins on ne peut nier que les professions libérales n'y aient une majorité absolue pour ne pas dire la totalité. Ceci nous paraît encore une preuve de plus de leur indifférence sur ce point et par conséquent du besoin de venir à leur secours et de les faire sortir de cette triste apathie.

La libération d'O'Connell a eu un retentissement peut-être inouï jusqu'à ce jour. Tous les journaux d'outre-mer sont remplis de cet événement extraordinaire. Quelques-uns vont jusqu'à y reconnaître une issue plus que naturelle. Il est du moins une circonstance qui mérite d'être remarquée. C'est la coïncidence de l'élargissement des prisonniers contre toute attente, avec le dernier jour d'une neuveaine que M. O'Connell et ses compagnons faisaient à la Ste. Vierge et à laquelle des protestans mêmes prenaient part. On sait d'ailleurs que l'Eglise d'Irlande faisait des prières publiques pour la délivrance d'O'Connell depuis son incarcération. Il faut convenir que si dans la libération d'O'Connell, comme dans la chute d'Édouard, il n'y a point eu de miracles, il s'y trouve du moins de singulières coïncidences avec les jubilés, les neuveaines et les prières qui ont eu lieu en ces circonstances. Nous avons cru que nos lecteurs préféreraient avoir tout ce qui regarde cette glorieuse libération sur une même feuille, nous tâcherons de le leur donner dans notre prochain numéro.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Le prince et la princesse d'Orange ont été reçus par le Saint-Père en audience particulière ; le prince Charles de Prusse ne paraît pas s'être acquitté de ce devoir, puisqu'arrivé de Naples le 18 au soir, il s'est mis dès le lendemain à visiter tous les musées de Rome, d'où il doit repartir le 26.

Le cardinal protecteur de Palestine a invité tous les ecclésiastiques et fonctionnaires laïques de la ville à y rentrer, attendu que, depuis huit jours, on n'y avait plus ressenti de secousses de tremblements de terre. Une série d'actions de grâces pour la cessation de ce fléau y a été célébrée le 18, sous l'assistance de plusieurs éminences, avec un grand concours des populations voisines.

Le fort Palliano, situé sur une roche très élevée, et construit sur les plans du duc d'Albe, vient de faire retour au domaine du Saint-Siège. Il en avait été démembré en vertu d'un acte de donation fait en faveur de Marc-Antoine Colonna, si célèbre par ses exploits contre les Turcs. Le prince Colonna vient, de son propre mouvement, de le restituer à l'Eglise romaine.

La Congrégation des Rites se donne le mérite de faire réimprimer l'ouvrage si célèbre parmi les juris-consultes, et qui a pour auteur un *Jesuite allemand*, le P. Schmalz Gruchet. La réimpression de ce bel ouvrage (*Jus Ecclesiasticum universum*) se poursuit avec une grande activité ; le cinquième volume de ce trésor d'érudition vient de sortir des presses de la Chambre apostolique.

FRANCE.

—On lit dans l'*Esperance de Nancy* :

“Hier, dans notre cathédrale, dont le chœur et la nef étaient tendus de draperies noires armoirées, a été célébré un service solennel, suivi de l'absoute, pour le repos de l'âme de Mgr. Charles-Auguste de Forbin-Janson. Visiblement ému, Mgr. Alexis Menjaud, son ami et son successeur au siège épiscopal de Nancy et de Toul, officiait à cette cérémonie.

“Immédiatement après la messe, le R. P. L'ocardiaire a prononcé, en face du catafalque étincelant de bougies, orné des emblèmes pontificaux et couronné de deuil, l'oraison funèbre du prélat défunt. Apparaissant pour la première fois en chaire le cahier à la main, selon l'usage académique, l'éloquent panégyriste s'est acquitté de sa mission délicate avec une mesure, un tact, une verve d'à-propos, une supériorité d'intelligence, enfin, au-dessus de toute expression. Sa flexible parole, aussi nette que digne et pénétrante, a captivé pendant une heure et demie l'attention de l'immense auditoire qui la recueillait, avide et silencieux. Avec la noble franchise et l'équitable impartialité du génie, il a su, en homme profondément versé dans la science du cœur humain, faire la part des époques, des événemens, des caractères, séparer les intentions de l'enveloppe extérieure qui quelquefois les dissimule, rendre justice à tous comme à chacun, et peser, d'une main ferme et d'un œil sûr, les choses mobiles du tems de l'immuable balance de l'éternité.

“Nous n'essaierons pas d'analyser ce chef-d'œuvre oratoire, où se sont révélés à nous, sous des couleurs si vraies, le zèle sincère, le désintéressement généreux, et l'inépuisable bonté d'un pieux pontife, p'utôt appelé par l'instinct de sa vocation aux fatigues de l'apostolat, dont il mourut victime, qu'à l'exercice de l'administration pastorale dont il avait refusé longtemps et les honneurs et le fardeau. L'âge funèbre de Mgr. de Forbin-Janson par le R. P. L'ocardiaire est sous presse, et dans quelques jours le public pourra juger si nous en avons exagéré le mérite.”

IRLANDE.

Prostytisme protestant.—Dernièrement une noble comtesse, femme d'un Lord Orangiste du nord de l'Irlande, s'visa d'un expédient qui lui parut très ingénieux pour engager les pauvres Catholiques résidant sur ses terres, à violer les lois de l'Eglise, et à se faire ainsi un acte au moins indirect de protestantisme. Tous les ven. l'redi un copieux dîner était servi en gras par ses ordres, et tous les pauvres étaient invités à en venir prendre leur part. Elle espérait bien que les cris de la misère et de la faim étoufferait la voix de l'Eglise qui prescrit l'abstinence le vendredi. Mais la bonne dame avait compté sans son hôte, et il se trouva cette fois que le curé catholique du Canton fut plus rusé que la rusée comtesse. On sait que la loi de l'abstinence est une loi de discipline dont on peut donner dispense. Le prêtre sachant la finesse à laquelle on avait eu recours pour engager ses paroissiens à capiter avec leur conscience, sut éviter adroitelement par une contre mine la tâche si habilement conduite de la dame protestante. Il accorda aux membres pauvres de son troupeau dispense pour manger de la viande le vendredi, aussi longtemps que l'on continuerait de leur donner à dîner pour rien. Ce ne fut qu'assez longtemps après que le stratagème fut découvert et lorsque déjà un grand nombre de catholiques nécessiteux, avaient abondamment et licitement goûté du bœuf et du rôti protestant. La découverte de la ruse arrêta soudain le cours des libéralités de la charitable dame.

ESPAGNE.

—Un des faits les plus remarquables de notre tems est la formation de ce qu'on appelle les *partis religieux*, dans plusieurs Etats qui se gouvernent par voie d'héritage. Ce fait, contre lequel de prétendus libéraux jettent les hauts cris, est la conséquence immédiate d'un système incomplet de liberté ; la conscience est assez libre pour sentir les chaînes que le passé lui impose, mais elle ne l'est pas assez pour exercer ses droits en silence ; de là vient qu'elle réclame, qu'elle s'agit, qu'elle combat.